

Foire aux questions (FAQ)

Evaluation des stocks

Le Conseil suisse de présentation des comptes publics SRS-CSPCP a traité de la question suivante relative à l'évaluation des stocks.

Question

A quelle valeur faut-il présenter les stocks au bilan et comment l'évaluer ?

Réponse

A Font partie des stocks :

- Marchandises et objets destinées à être vendus ou distribués dans le cadre de la gestion courante. Le matériel de bureau apparaît parmi les stocks s'il fait l'objet de transaction (centrale pour le matériel). Ils apparaissent dans le compte 1060.
- Matières premières et auxiliaires destinées à être transformées ou utilisées dans le processus de fabrication ou pour la fourniture de prestations (p.ex. fournitures, mazout, carburant). Ils apparaissent dans le compte 1061.
- Produits élaborés à l'interne, finis ou semi-finis, destinés à la vente ou à l'usage interne (p.ex. produits agricoles et sylvicoles, combustible, animaux destinés à l'abattage ou à la vente). Ils apparaissent dans le compte 1062.

B Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou au coût de production. Ils sont portés à la valeur vénale si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition (valeur nette réalisable).

C La valeur d'acquisition et le coût de production des stocks comprend l'ensemble des coûts d'achat et de transformation, ainsi que les coûts additionnels encourus pour amener les stocks dans leur lieu et état actuels (p.ex. fret, droits de douane, primes d'assurance, autres frais de transport).

Les coûts liés au processus de production doivent cas échéant être imputés à l'interne afin d'avoir une image plus complète de la valeur du stock (cf. Complément à la Recommandation 03 sur les imputations internes).

D La valeur d'acquisition des stocks ne comprend pas les frais généraux administratifs et de vente ni les frais de stockage lorsque ceux-ci ne sont pas déterminant pour le processus de production. Les rabais en tous genres et les escomptes sont déduits pour le calcul de la valeur d'acquisition.

E La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre d'une activité normale, moins les coûts d'achèvement estimés et les frais de distribution et de vente estimés.

F En principe, les coûts doivent être attribués individuellement. Toutefois, la méthode FIFO (First-In-First-Out) et la méthode du coût moyen sont également autorisées.

G Les animaux ayant une vie très courte n'apparaissent pas au bilan (animaux de laboratoire, animaux servant de nourriture, petits organismes, etc.). Ils sont enregistrés dans le compte 310 « Charges de matières et de marchandises ». Quant aux animaux détenus ou utilisés de manière prolongée pendant toute leur vie (animaux de rente, bêtes de somme, colonies d'abeilles, chevaux de selle, animaux détenus pour la recherche comportementale, etc.), ils ne sont pas présentés au bilan parmi les stocks. Mais ils apparaissent dans le compte 1086 « Biens meubles PF » ou dans le compte 1406 « Biens meubles PA ».

I Un inventaire des stocks, des animaux et des produits agricoles et forestiers doit être établi au moins une fois par an (contrôle de leur valeur d'inventaire).

La contrepartie au compte de résultats des augmentations ou des diminutions de stocks dans les comptes 1060 « Articles de commerce » et 1061 « Matières premières et auxiliaires » apparaît dans les groupes de compte 310 « Charges de matières et de marchandises », 312 « Alimentation et élimination des biens-fonds PA » ou 3439 « Autres charges des biens-fonds PF ».

H La contrepartie au compte de résultats des augmentations ou des diminutions des stock dans le compte 1062 « Matières premières et auxiliaires » apparaît au compte 4320 « Variation des stocks, produits semi-finis et finis ».

I Les principes généraux de l'importance selon la Recommandation 02 s'appliquent.

J Exemple 1 Matières premières et auxiliaires

La citerne de la nouvelle maison de retraite peut contenir du mazout pour en assurer le chauffage pendant deux ans. En l'année t, son plein a été fait pour CHF 50'000. Le stock à la fin de l'année t est évalué à CHF 35'000 et à la fin de l'année t+1 à CHF 10'000 (diminution de CHF 25'000). Les variations des stocks sont enregistrées dans le compte de résultats.

Comptabilisation année t

Opération	Comptabilisation		
	Débit	Crédit	Montant
Achat de mazout	3120 Alimentation et élimination des biens-fonds PA	100x Disponibilités et placements à court terme	50'000
Inscription du stock au bilan à la fin de l'année t	1061 Matières premières et auxiliaires	3120 Alimentation et élimination des biens-fonds PA	35'000

Comptabilisation année t+1

Diminution du stock de mazout	3120 Alimentation et élimination des biens-fonds PA	1061 Matières premières et auxiliaires	25'000
-------------------------------	--	---	--------

K Exemple 2 Produits semi-finis et finis

À l'automne de l'année t, la Commune A a coupé du bois de chauffage dans ses forêts. À la fin de l'année, la vente de bois se montait à CHF 7'000. À la fin de l'année, le bois restant a une valeur de vente de CHF 10'000. Au cours de l'année t+1, la Commune A vend encore du bois pour CHF 6'000. À la fin de l'année, le stock de bois est réévalué ; sa valeur s'élève à CHF 5'500.

Comptabilisation année t

Opération	Comptabilisation		
	Débit	Crédit	Montant
Vente de bois de chauffage	100x Disponibilités et placements à court terme	4250 Ventes	7'000
Augmentation du stock de bois de chauffage à la fin de l'année t	1062 Matières premières et auxiliaires	4320 Variation des stocks, produits semi-finis et finis	10'000

Comptabilisation année t+1

Opération	Comptabilisation		
	Débit	Crédit	Montant
Vente de bois de chauffage	100x Disponibilités et placements à court terme	4250 Ventes	6'000
Diminution du stock de bois de chauffage à la fin de l'année t+1	4320 Variation des stocks, produits semi-finis et finis	1062 Matières premières et auxiliaires	4'500

L La FAQ est conforme aux IPSAS.

Lausanne, le 17.12.2020